



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Gers

Division des personnels

Auch, le 03 avril 2025

Affaire suivie par :
Fabienne BOUR
Tél : 05 67 76 51 27
Karine PESQUIDOUX
Tél : 05 67 76 51 35

Le directeur académique des services de l'éducation
nationale du Gers

DIPER Gestion collective
Mél : diper32-gesco@ac-toulouse.fr

10 Place Jean David
32000 AUCH

à

Mesdames et messieurs les enseignants
S/c de mesdames et monsieur les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : Stage de préparation au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) – Année scolaire 2025-2026

Références : - Décret n°2017-169 du 10 février 2017
- Arrêté du 10 février 2017
- Circulaire n°2017-026 du 14 février 2017

La formation professionnelle conduisant à la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) est organisée à l'intention des enseignants de l'enseignement public sans condition d'ancienneté. Les modules de professionnalisation proposés au titre de la formation professionnelle de l'année scolaire 2025-2026 sont :

- ***Enseigner en réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED rattaché à l'école élémentaire publique de Riscle)***
- ***Enseigner en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA du collège, cité scolaire d'Artagnan, de Nogaro)***

Les enseignants intéressés devront renseigner la fiche de candidature ci-jointe **accompagnée d'une lettre de motivation**, et les transmettre avant **le vendredi 02 mai 2025** à la division des personnels (DIPER) de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gers. Les candidatures retenues feront l'objet d'un entretien à partir du lundi 12 mai 2025.

Les enseignants retenus seront affectés à titre provisoire, à compter du 1^{er} septembre 2025, sur un poste spécialisé correspondant au module de professionnalisation demandé. Le service de la DIPER les contacteront à l'issue de l'entretien pour finaliser les modalités d'affectation.

Les enseignants souhaitant se porter candidats à un départ en formation pourront s'adresser à madame Anne-Laure BOUQUART, inspectrice de l'éducation nationale-ASH en charge du service départemental de l'École inclusive, pour tout renseignement concernant la formation et la fonction d'enseignant spécialisé (sdei32@ac-toulouse.fr / 05 67 76 51 58).


Farid DJEMMAL